

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 22 JANVIER 1874

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Nous publions dans une autre colonne des extraits d'un rapport du solliciteur-général Chapleau sur l'administration de la justice en cette province, et nous croyons qu'après les avoir lus nos lecteurs comprendront pour quoi nous consacrons autant d'espace à ce document.

M. Chapleau a mis hache en bois d'une main énergique, et il aura sa large part dans les réformes judiciaires qui sont en train de s'opérer. Si l'opinion du public continue à s'affirmer avec fermeté, elle donnera à nos gouvernants la force qu'il leur faut pour mener à bonne fin la rénovation complète entreprise par eux avec un patriotisme qui les honore.

LE PACIFIQUE.

Nous lisons avec surprise dans le *National* de lundi, le 19 :

Nous voyons par les nouvelles de ce matin que les anciennes casernes d'Ottawa sont brûlées et avec elles tous les papiers, plans, etc., etc., relatifs au Pacifique. C'est un événement heureux et malheureux en même temps. *Heureux* parce que le gouvernement ne pourra pas continuer l'entreprise; malheureux parce que nous avons perdu des papiers, correspondances, etc., qui auraient jeté un grand jour sur les corruptions et les fourberies de ceux qui ne voulaient pas faire le chemin tout en affirmant avec audace qu'ils le voulaient.

Le public était sous l'impression, croyons nous, que tous les partis politiques s'entendaient en principe sur la question du Pacifique et ne différaient que sur les moyens de le construire. On regrettera de voir le *National*, le principal organe ministériel dans notre Province, exprimer l'espoir que cette grande entreprise "ne pourra être continuée."

La question du Pacifique n'est pas une question de parti; c'est une affaire nationale, dans le sens le plus large du mot. La Confédération ne peut exister sans ce chemin de fer qui en sera le lien. Tuer l'entreprise du Pacifique, c'est tuer la Confédération, c'est tuer la nationalité canadienne, c'est faire l'Annexion.

Aussi espérons-nous que le *National*, dans les quelques lignes citées plus haut, n'exprime que sa propre opinion, et que la déclaration faite à plusieurs reprises par les nouveaux ministres de poursuivre la construction du Pacifique, recevra son entier accomplissement. L'honneur et l'avenir du pays y sont engagés.

LA SESSION DE QUEBEC.

Les élections fédérales font tort aux délibérations de nos représentants réunis à Québec; elles absorbent l'attention publique au point que peu de personnes ont le temps de savoir ce qui se passe dans la capitale provinciale, et des discours qui dans une autre circonstance auraient été fort remarquables, passent en ce moment inaperçus.

La petite scène du départ de M. Holton aurait mérité, en particulier, de fixer davantage les regards. M. Holton, étant décidé à se porter candidat pour les Communes, est obligé de se démettre à Québec; il a exprimé cette intention l'autre jour en chambre et en a profité pour demander "comme dernière faveur" la suspension de certaine règle parlementaire. Aussitôt le premier ministre s'empressa d'y consentir, et fait en termes bien sentis l'éloge de M. Holton, cet homme qui... cet homme que... M. Robertson se hâte d'en faire autant, et prodigue les compliments à M. Holton, cet homme dont... cet homme auquel... M. Joly qui n'est jamais en reste de civilités et qui ne voudrait pas être moins aimable que le ministre, chante à son tour un petit couplet, M. Marchand aussi, M. McGauvran de même. Tout abasourdi, M. Holton se confond en remerciements, et entonne à son tour l'éloge de M. Ouimet, cet homme... ce ministre... Bref, on n'a jamais vu des gens si heureux de se quitter.

Dans une autre séance, M. Joly a prononcé un discours sur l'éducation, dans lequel il a recommandé fortement la création d'écoles spéciales pour l'enseignement des diverses branches du génie civil. Pourquoi, s'est-il écrié, n'avons-nous pas un seul ingénieur canadien-français capable de construire un chemin de fer?—M. Joly a signalé sans doute une véritable lacune dans l'organisation de l'enseignement. A une époque où les entreprises de chemin de fer surgissent de tous côtés, nous devrions avoir des maîtres pour nous apprendre à les faire: ce raisonnement est assez élémentaire. Mais il y a d'autres réformes urgentes. Que ne songe-t-on davantage à l'instruction primaire? Pour construire des chemins de fer, il faut de l'argent, et pour obtenir de l'argent on s'adresse au peuple. Le peuple refuse souvent. Pourquoi? Parce que certains habileurs exploitent son ignorance et lui font croire qu'on veut le taxer pour le simple plaisir de le voler. Instruisez-le donc, et vos chemins de fer se feront comme par

enchantement. Vous parlez d'améliorer l'agriculture, de macadamiser les routes, de coloniser nos terres incultes, d'arrêter le flot de l'émigration: instruisez donc le peuple, et vous n'aurez pas besoin de tant parler pour obtenir si peu. Dans tel campagne, il y a une maîtresse d'école qui reçoit de la municipalité soixante dollars par année, et un maître qui en reçoit cent vingt. Ce salaire fait-il un état? Est-ce avec de tels appointements que vous obtiendrez les services d'un homme vraiment capable d'instruire l'enfance? Positivement, c'est une dérision. Un pauvre d'esprit, étant tombé malade, disait au médecin qui lui préparait des médicaments: "Mettez-en, docteur, mettez-en, je vous paierai bien." Economiser sur le salaire des maîtres d'école, c'est... l'erreur contraire. Il faudrait que le professorat permit à un homme de vivre à l'aise avec sa famille: alors ce serait un état que l'on rechercherait au lieu de l'accepter comme pis aller. Nous n'en arriverons là que le jour où la Province donnera à chaque maître autant que la municipalité, pourvu que la municipalité accorde un salaire raisonnable et précis d'avance.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

M. le Dr. Boyer est mort le 16 courant dans la cinquantième année de son âge. Il s'est éteint à la suite d'une longue maladie qui depuis l'été dernier le courbait lentement vers la tombe.

Montréal perd en lui un de ses premiers praticiens. C'était un médecin aussi habile qu'instruit. Formé aux écoles de médecine d'Edimbourg, Londres, et à la faculté de Paris, il avait ajouté à son poids d'étude une grande expérience. Les qualités de ses maîtres revivaient en lui.

M. le Dr. Boyer avait des qualités de cœur et de l'esprit qui le rendaient cher à un grand nombre de citoyens. Impossible de le connaître sans l'estimer. Sa bonté se manifestait sans cesse pour ses amis, et jamais homme plus obligeant, plus affable, ne s'est montré dans le cercle des relations sociales.

M. le Dr. Boyer est mort en chrétien, muni de tous les sacrements de l'église.

Les anciennes casernes d'Ottawa situées sur le terrain du Parlement et occupées comme bureaux par les employés du chemin de fer du Pacifique, ont pris feu il y a quelques jours, vers sept heures et demie du soir. Elles ont été entièrement détruites. Tous les plans et documents relatifs à l'exploration du Pacifique ont été brûlés. On évalue les pertes à un million de piastres. On ignore l'origine de l'incendie.

Mgr. de Montréal a adressé aux prêtres de son diocèse une circulaire importante qui a été lue dans toutes les églises, et par laquelle il recommande fortement le *Programme catholique*.

La paix est faite entre la *Minerve* et le *Nouveau Monde*. La *Minerve* déclare qu'elle accepte le *Programme catholique* et elle soutient la candidature de M. Desjardins dans le comté de Hochelaga.

La *Minerve* a intenté une poursuite de \$50,000 contre le *National* pour des articles que l'on attribue à M. Desaulles.

Lucien Turcotte, professeur à l'Université-Laval, et rédacteur du *Canadien* pendant quelque temps, est mort aux Trois-Rivières, lundi, le 12 courant. Le pays perd en lui un de ses enfants les mieux doués. Nous espérons pouvoir publier son portrait dans notre prochain numéro. En attendant nous reproduisons les lignes émues qu'un ami lui a consacrées dans le *Canadien*.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis dont quelques-uns sont venus de Québec.

La levée du corps a été faite par M. Napoléon Caron, curé de St. Wenceslas, et compagnon de classe du défunt.

Le service a été chanté par le Rév. M. T. Hamel, V.-G. Supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université-Laval.

L'absoute a été faite par Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières.

M. Joseph Marmette vient de publier en volume le roman du *Chevalier de Mornac* qui a paru dans nos colonnes. Cette œuvre d'un intérêt dramatique et à la fois historique si puissant, mérite à tous égards la faveur du public.

DE TOUT UN PEU.

Amusante fantaisie sur les abus du dictionnaire chez Domia o du *Gaulois*:

Un New-Yorkais, fraîchement débarqué à Paris, voit passer sur les boulevards, hier soir, un groupe de cavaliers armés.

Il s'informe. On lui répond: c'est une patrouille.

Le New-Yorkais se le tient pour dit, n'insiste pas et se met à l'écart pour consulter le dictionnaire de poche qui ne le quitte jamais.

Il trouve: *patrouille*, escouade qui fait une ronde.

Il cherche: *escouade*, et trouve détachement.

Il cherche: *détachement*, et trouve: dégageant.

Il pousse jusqu'au bout son enquête et trouve: *dégageant*, issue secrète....

D'un autre côté, il cherche au mot: *ronde*, et trouve: chanson à refrain.

Cela lui a suffi. Il sait maintenant qu'une patrouille, c'est une issue secrète qui chante une chanson à refrain.

J'ai relu les *Odes funambulesques* de Théodore de Banville dans une de ces jolies éditions Lemerre qui font la joie des bibliophiles. Qu'il y a d'esprit et de verve là-dedans! La balade sur ce pauvre Paulin Limayrac, *Si Limayrac devenait fleur*, celle sur Véron!

Véron, tout plein d'insolence,
Se balance
Aussi ventru qu'un tonneau
Au-dessus d'un bain de siège,
O Barège!
Plein jusqu'aux bords de ton eau.

Celles sur le nez légendaire de M. Hippolyte Lucas font partie de l'histoire littéraire de ce temps-ci. Ce qui ajoute un grand prix à la nouvelle édition, ce sont les commentaires. Quand on songe à la rapidité avec laquelle s'évapore ce qu'on appelle l'esprit parisien, on comprend la nécessité de ces notes. M. de Banville qui connaît son Paris sur le bout des doigts, a donné à ces commentaires une saveur toute particulière. Ce qui est original et inattendu, c'est de trouver ce poète à la naissance des opérettes. Voici comment:

Après s'être appelée *Folies Mayer*, puis *Folies Concertantes*, le futur théâtre Déjazet échut par privilège à M. Hervé, le compositeur, qui devait y représenter des pantomimes et des saynètes; bientôt après il céda son privilège à M. M. Altaroché et Huart, qui fondèrent les Folies-Nouvelles. Un confiseur inventa pour eux le sucre d'orge à l'absinthe, qui fit fureur, et la salle nouvelle fut inaugurée en 1854 par un prologue de M. de Banville, suivi d'une saynète d'Hervé (musique et paroles), la *Fine Fleur de l'Andalousie*. On y remarquait ces vers positivement étonnants, préludes des folies à froid de l'*Œil crevé* et de *Chilpéric*.

Séville,
Est la belle ville.
Les trottoirs sont grands
Et l'on pass' dessous:
Les légum's n'y coût pas grand'chose.
Et quant à la volaille,
On l'a presque pour rien.

C'est de cet œuf, ajoute plaisamment M. de Banville, que devait sortir l'opérette dont l'abominable race a pullulé, envahi le monde, si bien que je me trouve, ô remords! avoir été en quelque sorte complice de la naissance de ce monstre auquel mes vers ont souhaité la bienvenue. Ce que c'est que de nous!

M. Philibert Audebrand s'égaie dans l'*Illustration* sur la manie des autographes. Il raconte qu'Alfred de Musset, sollicité un jour par un de ses amis, qui tenait absolument à avoir l'écriture du célèbre poète sur son album, s'en tira par une originale fantaisie, dont voici quelques fragments:

Prenons que je suis un bon bourgeois et que j'ai perdu mon parapluie; c'est à toi que je m'adresse pour savoir si c'est un parapluie mort ou encore en vie.

Je dis donc en propres termes, sur le ron d'un confident du Théâtre-Français:

"Cher monsieur, il vient de m'arriver le plus grand des malheurs; j'ai perdu mon parapluie. Ah! c'était un parapluie superbe! Point de coton, tout en soie. Des baleines en os de baleine. Un vrai poème. On voudrait me donner les œuvres complètes de mes trente-neuf confrères de l'Académie française en échange de cet incomparable riflard que je n'accepterais pas. Voyons, oui ou non, l'avez-vous trouvé?"

"Si vous ne l'avez pas trouvé, c'est un parapluie mort; je n'ai plus qu'à acheter une canne fusil pour me brûler la cervelle.

"Avant d'en venir là, sachant mon métier, je voudrais faire son épitaphe. Mais encore je ne sais pas où je devrais faire graver ces deux vers, en style lapidaire, puisque j'ignore où reposent ses restes?"

"N'importe, écrivons toujours l'épithaphe.

"Ci-git l'innocent parapluie

"Que je n'ai jamais vu de ma vie.

"Et je signe pour qu'il ne manque rien à l'autographe:

"ALFRED DE MUSSET."

Une nouvelle édition de *Madame Bovary* vient de paraître chez Charpentier; ce qui lui donne un intérêt particulier, c'est qu'on y a ajouté le réquisitoire de M. Pinard et la plaidoirie de Mme Senard dans le procès qui fut intenté au roman de M. Flaubert.

Nous n'avons pas à discuter ici la moralité définitive de *Madame Bovary*; les œuvres d'art ont évidemment un privilège qui n'est refusé ni à *Phèdre* ni à *Georges Dandin*, ni à l'*Arioste*, ni à *Rabelais*: celui de voir les choses de la vie à un point de vue absolu, tragique ou comique, mais qui n'est pas celui de la morale pratique.

En tout cas, la poursuite contre *Madame Bovary* était bien naïve. Après avoir lu une description de valse qui lui paraissait attentatoire aux mœurs, M. Pinard était obligé d'ajouter:

Je sais bien qu'on valse un peu de cette manière, mais cela n'est pas plus moral!

Soit! mais alors il fallait poursuivre les valseurs et non M. Flaubert.

La plaidoirie de M. Sénart est pleine de choses curieuses, on y voit notamment l'opinion de Lamartine sur *Madame Bovary*. On sait qu'au dénoûment, l'héroïne de M. Flaubert s'empoisonne. Lamartine trouvait le châtement trop dur; hors de proportion avec la faute commise par la pauvre coquette de village. Il ne pouvait pas croire, ajoutait-il, qu'il se trouvât en France un tribunal pour condamner le roman qu'on poursuivait.

Lamartine avait raison et M. Flaubert fut acquitté.

Nous lisons dans le *Français*:

"Nous avons annoncé la mort d'un personnage assez curieux de l'ancienne cour impériale, M. Piétri, neveu du préfet de police et secrétaire des commandements de l'impératrice. Le correspondant du *Journal de Bruxelles* rapporte que M. Piétri était doué d'une qualité physique admirable et que personne, sauf son oncle et quelques hauts fonctionnaires de la police, ne connaissait. Il avait les muscles du visage ainsi faits qu'il pouvait donner à la peau de sa figure tel pli qu'il voulait. Et